Relevé de décisions

Assemblée générale des personnels et parents de la grève du 4 avril

L'Assemblée Générale d'Auxerre du 4 Avril réunissant des collègues des écoles de tout le département, du 1er et 2nd degré ainsi que des parents d'élèves, décide d'appeler à tout mettre en œuvre pour la réussite du mouvement et pour bloquer les projets ministériels.

Dans ce sens, l'Assemblée appelle :

- aux RASSEMBLEMENTS et MANIFESTATIONS

- Le mercredi 10 avril à Auxerre à 15h à l'inspection académique (audience DASEN)
- Le vendredi 12 avril à Auxerre : à rejoindre le rassemblement à partir de 8h30 à la préfecture lors de la délibération sur Bienvenu Martin et l'étendre aux questions de l'Education (contre-réformes Blanquer)

- à mobiliser les parents

- en diffusant le document intersyndical d'alerte
- en les invitant aux réunions publiques organisées avec les enseignants, agents, élus, GJ...
- à organiser toutes les actions qu'ils ou elles jugeront utiles (journées écoles mortes, nuit des écoles, café des parents...)

- à se mettre en grève reconductible dès demain avec deux points forts le mercredi 10 et le vendredi 12 avril

- en se réunissant dans les assemblées de secteur les jours de grève
- en organisant des brigades pour aller à la rencontre des collègues encore en classe
- en participant massivement à la grève du mercredi 10 et du vendredi 12 avril de la poursuite du mouvement et notamment la reconduction de la grève dans les Assemblées Générales pour gagner

- à mettre en place une caisse de grève

NON à la casse des Services Publics

- Abandon des contre-réformes de l'Éducation :
réformes des Lycées, Parcoursup ...

RETRAIT DU PROJET DE LOI BLANQUER,

- Abandon du projet de loi Fonction Publique

Pour le droit d'expression et de manifestation : contre la répression !

NON à la casse de l'Éducation Nationale, des services publics !

Discutons et décidons ensemble en Assemblées Générales de la poursuite du mouvement.
Amplifions la grève pour gagner !